

**À PARTIR DU 1^{ER} FÉVRIER 2021 :
DES RECOMMANDATIONS SANITAIRES
RENFORCÉES DE L'ÉCOLE AU LYCÉE**

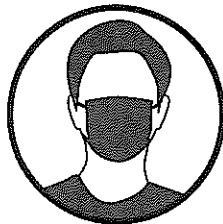
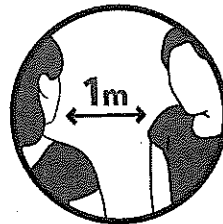
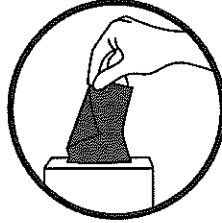
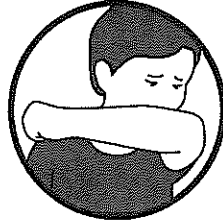
Afin que tous les écoliers, collégiens et lycéens poursuivent leur scolarité dans de bonnes conditions le 1^{er} février, nous renforçons les mesures sanitaires pour garantir la sécurité de tous.

C'est avec vous et grâce à la responsabilisation et la vigilance collectives que nous assurerons l'éducation pour tous, en protégeant les élèves comme les adultes.

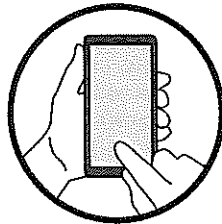
Voici la façon dont se déroule la journée de votre enfant et les règles à observer pour se protéger et protéger les autres.

Ensemble, nous réussirons.

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Port du masque obligatoire
pour les élèves
à partir du CP



Utilisation des outils
numériques
(TousAntiCovid)

Numéro gratuit d'information
sur le coronavirus : 0 800 130 000

www.education.gouv.fr

QUE FAIRE SI UN COLLÉGIEN OU LYCÉEN EST SUSCEPTIBLE D'AVOIR LA COVID-19 ?

COVID-19

CHEFS D'ÉTABLISSEMENT : QUE FAIRE SI UN COLLÉGIEN OU LYCÉEN EST SUSCEPTIBLE D'AVOIR LA COVID-19 ?

CAS N°1	CAS N°2	CAS N°3
		
<p>L'élève est identifié comme un « contact à risque » de Covid-19¹</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dès le signalement que doit faire la famille, le chef d'établissement rappelle la procédure à suivre : - rester à domicile ; - éviter les contacts ; - consulter un médecin (ou la plateforme en ligne Covid-19) ; - suivre les recommandations de l'assurance maladie. - L'élève revient dans l'établissement si son test, réalisé 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé, est négatif. À défaut de test, il revient après 14 jours. Ces délais peuvent être prolongés s'il vit sous le même toit que le cas confirmé. 	<p>L'élève est à la maison et présente des symptômes évocateurs²</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dès le signalement par la famille, le chef d'établissement rappelle la procédure à suivre : - rester à domicile ; - éviter les contacts ; - consulter un médecin (ou la plateforme en ligne Covid-19) qui décide de l'opportunité du dépistage. - L'élève revient dans l'établissement si les parents attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit. À défaut, le retour se fera après 7 jours (si disparition des symptômes). 	<p>L'élève est dans l'établissement et présente des symptômes évocateurs²</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le chef d'établissement fait immédiatement isoler l'élève en présence d'un adulte masqué. - Le chef d'établissement prévient la famille pour qu'elle vienne chercher l'élève et rappelle la procédure à suivre : - rester à domicile ; - éviter les contacts ; - consulter un médecin (ou la plateforme en ligne Covid-19) qui décide de l'opportunité du dépistage. - L'élève revient dans l'établissement si les parents attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit. À défaut, le retour se fera après 7 jours (si disparition des symptômes).
<p>Le chef d'établissement propose une solution de continuité pédagogique.</p>		
<p>¹ Toute personne ayant eu un contact direct avec un cas confirmé sans mesure de protection efficace. ² La liste des symptômes évocateurs peut être consultée dans la foire aux questions en ligne sur education.gouv.fr. Les rhinites seules ne sont pas considérées comme des symptômes évocateurs de Covid-19.</p>		
<p> GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS</p>		<p> 0 800 130 000 (appel gratuit)</p>

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) :
[Prénom et Nom]

demeurant :
[Adresse]

représentant légal de :
[Prénom et Nom de l'élève]

atteste sur l'honneur que

- mon enfant présente depuis le [date du constat des symptômes] des signes évocateurs de la Covid-19 ;
- le médecin consulté le [date de la consultation] suite à l'apparition de signes évocateurs n'a pas diagnostiqué une suspicion de la Covid-19 et n'a pas prescrit de test RT-PCR ;
- le résultat du test RT-PCR réalisé le [date du test] est négatif ;
- le résultat du test RT-PCR réalisé le [date du test] est positif ;
- mon enfant, testé positif à la Covid-19 le [date du test] ne présente plus de symptômes évocateurs de la Covid-19.
- [autre, à préciser]

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à [commune], le [date]

Signature

.....
[Prénom] [Nom]